

20 novembre 2017

S'inscrivant désormais dans la logique unilatéraliste,
l'Eglise condamne *la possession*
des armes nucléaires

Jean-Marie Muller*

Les 10 et 11 novembre 2017 s'est tenu à Rome une conférence sur le thème « *Perspectives pour un monde libéré des Armes nucléaires et pour le développement intégral* ». En annonçant cette conférence, Greg Burke, le directeur de la Salle de Presse du Saint Siège, a déclaré que le pape « travaille avec détermination pour promouvoir les conditions nécessaires pour un monde sans armes nucléaires, comme il l'a rappelé lui-même en mars dernier dans un message adressé à l'Onu ».

En effet, le 23 mars 2017, François a adressé un message à la conférence des Nations-Unies « pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète ». Il affirme : « Une éthique et un droit fondés sur la menace d'une destruction réciproque — et potentiellement de toute l'humanité — sont en contradiction avec l'esprit même des Nations-Unies. » Il souligne que la dissuasion nucléaire ne saurait être une réponse efficace aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité. En conséquence, « Nous devons donc nous engager en vue d'un monde sans armes nucléaires. » Le pape précise très justement : « L'objectif ultime de l'élimination totale des armes nucléaires devient à la fois *un défi et un impératif moral* (c'est moi qui souligne). » Mais il conclut : « Quelle que soit la réponse que nous apportons à la menace des armes nucléaires, celle-ci doit être collective et concertée, basée sur la confiance mutuelle. »

Cette dernière assertion est fort problématique, car une telle concertation qui permette à tous les Etats dotés de l'arme nucléaire de décider ensemble de désarmer est impensable dans un avenir prévisible. Certes, l'idéal d'un monde sans armes nucléaires doit éclairer l'avenir de l'humanité. Mais le réalisme nous oblige à reconnaître que cet idéal est

hors de notre portée. En réalité, dès lors qu'il s'agit d'un défi et d'un impératif moral, c'est à chaque Etat de décider unilatéralement de devenir « un Etat sans armes nucléaires », sans attendre une décision multilatérale qui ne viendra pas. Le propre de l'exigence morale est d'être unilatérale.

Dans ces conditions, il est urgent que le chef d'Etat du Vatican redevienne l'évêque de Rome, qu'il ne se contente plus de s'adresser aux autres chefs d'Etat qui ne sont nullement disposés à l'écouter, mais qu'il s'adresse aux autres évêques pour qu'ils exigent de leur propre Etat qu'il renonce à la possession de ses armes nucléaires

Les effets pervers de la dissuasion nucléaire

Dans son discours prononcé le 10 novembre 2017 lors de la conférence pour un désarmement intégral, le pape François a dénoncé les effets pervers des « coûts de modernisation et de développement des armes nucléaires » : ils « représentent un poste de dépenses considérable pour les nations, au point de devoir laisser au second plan les priorités réelles de l'humanité souffrante : la lutte contre la pauvreté, la promotion de la paix, la réalisation de projets éducatifs, écologiques et sanitaires et le développement des droits humains ». Il a également exprimé un vif sentiment d'inquiétude en considérant « les conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques qui découlent de n'importe quel usage des engins nucléaires ». C'est pourquoi, a-t-il précisé, « si l'on considère aussi le risque d'une détonation accidentelle de telles armes due à n'importe quel type d'erreur, il faut condamner fermement la menace de leur usage, *ainsi que leur possession* (c'est moi qui souligne), précisément parce que leur existence est inséparable d'une logique de peur qui ne concerne pas seulement les parties en conflit, mais tout le genre humain ». Il est remarquable que l'évêque de Rome ne s'en tienne pas à condamner la menace de l'usage des armes nucléaires, mais qu'il condamne avec la même fermeté leur « possession ». Cette condamnation est décisive car elle invite chaque Etat doté d'armes nucléaires à renoncer à leur possession.

Le document final de la conférence mentionne comme première conclusion : « L'usage et la possession des armes nucléaires méritent une condamnation puisqu'elles sont des instruments de guerre indiscriminés et disproportionnés ». Dans la logique de cette condamnation, la conférence « invite les Etats qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ». Or, c'est précisément parce qu'ils

ont constaté l'échec du désarmement multilatéral par la signature d'une convention internationale que les Etats non dotés qui s'opposent à l'armement nucléaire ont changé de stratégie pour proposer aux Etats dotés un désarmement multi-unilatéral par la signature d'un Traité international. Que dit le texte du Traité ? Il est remarquable que le seul acteur reconnu par ce texte soit « l'Etat Partie », c'est-à-dire l'Etat qui a adhéré au Traité. C'est l'Etat Partie qui s'interdit à lui-même les armes nucléaires. L'article premier est ainsi rédigé : « Chaque État Partie s'engage à ne jamais, en aucune circonstance, mettre au point, mettre à l'essai, produire, fabriquer, acquérir de quelque autre manière, posséder ou stocker des armes nucléaires ou autres dispositifs explosifs nucléaires ; (...) employer ni menacer d'employer des armes nucléaires ou d'autre dispositifs explosifs nucléaires. »

Le texte du traité envisage la situation de l'Etat Partie qui est propriétaire d'armes nucléaires et qui décide d'adhérer au traité. Il est précisé que cet Etat « les retire sans délai du service opérationnel et les détruit dans les meilleurs délais ». Ainsi c'est chaque Etat doté qui est invité à renoncer unilatéralement à son arsenal nucléaire et, par voie de conséquence, c'est chaque Eglise locale des Etats dotés qui est sommée d'intervenir pour exiger que ces Etats renoncent à la possession de ses armes nucléaires.

La France se trouve directement concernée par la condamnation de la possession des armes nucléaires et les évêques français ne sauraient manquer d'exiger le désarmement nucléaire unilatéral de la France. Le Président de la République, Emmanuel Macron, qui vient d'accepter le titre de chanoine de la basilique romaine Saint-Jean-du-Latran ne devrait pas se dérober devant cette exigence.

* Philosophe et écrivain.

Auteur de *Libérer la France des armes nucléaires*, Chronique sociale.

www.jean-marie-muller.fr